

FRANCE: SERVICES DE NETTOYAGE DE BUREAUX CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES BUREAUX DU SIEGE, DES AGENCES LOCATIVES ET DE LA SUCCURSALE DU HAVRE DE LOGEAL IMMOBILIERE

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

1 Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel: LOGEAL IMMOBILIERE

Forme juridique de l'acheteur: Entreprise publique

Activité du pouvoir adjudicateur: Logement et équipements collectifs

2 Procédure

2.1 Procédure

Titre: CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES BUREAUX DU SIEGE, DES AGENCES LOCATIVES ET DE LA SUCCURSALE DU HAVRE DE LOGEAL IMMOBILIERE

Description: La présente consultation est passée selon la procédure de l'appel d'offres ouvert européen conformément aux articles R2161-2 à R2161-5 du Code de la Commande Publique entré en vigueur en date du 1er avril 2019.

Identifiant de la procédure: 7af35c84-48e4-4766-ab49-4121fcc882ae

Identifiant interne: 2024DHR27

Type de procédure: Ouverte

Justification de la procédure accélérée:

Principales caractéristiques de la procédure:

2.1.1 Objet

Nature du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90919200 Services de nettoyage de bureaux

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90919200 Services de nettoyage de bureaux

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale: 5 RUE SAINT PIERRE BP 158

Ville: YVETOT

Code postal: 76190

Subdivision pays (NUTS): Seine-Maritime (FRD22)

Pays: France

2.1.4 Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 1

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés: 1

2.1.6 Motifs d'exclusion

État de cessation d'activités:

4 Groupe de lots

4.1 Identifiant de groupe: GLO-0001

Lots inclus: LOT-0001

Titre: CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES BUREAUX DU SIEGE, DES AGENCES LOCATIVES ET DE LA SUCCURSALE DU HAVRE DE LOGEAL IMMOBILIERE

Description: CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES BUREAUX DU SIEGE, DES AGENCES LOCATIVES ET DE LA SUCCURSALE DU HAVRE DE LOGEAL IMMOBILIERE

Identifiant interne: 2024DHR27

4.1.2 Informations générales

Informations complémentaires: Le marché est conclu pour une première période de 12 mois démarrant au 1er janvier 2025 (envoi en recommandé avec demande d'avis de réception du marché signé par le représentant de LOGEAL Immobilière) jusqu'au 31 décembre 2025 et renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une durée d'un an s'il n'est pas dénoncé 3 mois avant son expiration, par lettre recommandée avec accusé de réception par l'une des parties. La date limite maximum du présent marché toute reconduction comprise ne pourra excéder le 31/12/2028. En cas de non reconduction annuelle du marché, la personne habilitée à signer prend la décision expressément par écrit de ne pas reconduire l'année suivante 3 mois avant la fin de l'année concernée (exemple : si le marché n'était pas reconduit pour l'année 2026, le prestataire titulaire recevrait le courrier de non-reconduction avant le 30 septembre 2025). Dans ce cas, le titulaire reste cependant engagé jusqu'à la fin de la période en cours (soit 2025 si l'on reprend l'exemple ci-dessus).

4.1.3 Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Nom:

Description: Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation (Art 7.2 du Règlement de la Consultation)

Critère:

Type: Qualité

Nom:

Description: Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation (Art 7.2 du Règlement de la Consultation)

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution:

5 Lot

5.1 Identifiant technique du lot: LOT-0001

Titre: CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES BUREAUX DU SIEGE, DES AGENCES LOCATIVES ET DE LA SUCCURSALE DU HAVRE DE LOGEAL IMMOBILIERE

Description: CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES BUREAUX DU SIEGE, DES AGENCES LOCATIVES ET DE LA SUCCURSALE DU HAVRE DE LOGEAL IMMOBILIERE

Identifiant interne: 2024DHR27

5.1.1 Objet

Nature du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 90919200 Services de nettoyage de bureaux

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville: YVETOT

Code postal: 76190

Subdivision pays (NUTS): Seine-Maritime (FRD22)

Pays: France

N'importe où

Informations complémentaires:

5.1.3 Durée estimée

Date de début: 01/01/2025

Date de fin de durée: 31/12/2028

Durée: 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Participation réservée: La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Les visites sur sites sont obligatoires sur l'ensemble des sites de l'annexe 5 du DCE. Les entreprises devront prendre un rendez-vous expressément auprès de chaque Accueil d'agences et/ou des personnes concernées, voir Annexe 5 dans le DCE durant les semaines 29, 30 et 31 de l'année 2024. Pour les entreprises n'ayant pu faire une visite sur les semaines 29, 30 et 31, LOGEAL IMMOBILIERE permettra aux candidats ayant téléchargé le DCE après ces semaines de réaliser une visite pendant les semaines 34 et 35 de l'année 2024. Pour cela, LOGEAL IMMOBILIERE a inséré une attestation de visite aux entreprises dans le dossier de consultation (Annexe 3). Cette attestation de visite est à faire signer obligatoirement par LOGEAL IMMOBILIERE à chaque lieu de visite énuméré dans l'annexe 5 du DCE. L'attestation de visite (annexe 3) signée est à remettre dans l'offre. Si l'entreprise candidate n'effectue pas toutes les visites ou partiellement et ne remet pas l'annexe 3 signé alors son offre sera déclarée comme irrégulière. Voici l'avis d'appel public à la concurrence du journal officiel de l'union européenne que vous trouvez ci-joint en raison d'une incapacité technique Blocages du site internet JOUE.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale: Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère:

Type: Capacité économique et financière

Nom: PRIX

Description: Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation (Art 7.2 du Règlement de la Consultation)

Utilisation de ce critère: Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère:

Type: Capacité technique et professionnelle

Nom: Qualité

Description: Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation (Art 7.2 du Règlement de la Consultation)

Utilisation de ce critère: Utilisé

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Nom:

*Description: 50 pour le prix le plus bas puis classement relatif (prix le plus bas / prix proposé) *50*

Critère:

Type: Qualité

Nom:

Description: Somme des notes pour obtenir 50 points

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution:

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation:

Présentation par voie électronique: Requise

Adresse de présentation: www.marches-securises.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variante: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 20/09/2024 17:30 +02:00

Date limite de validité de l'offre: 120 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique:

Date d'ouverture: 23/09/2024 12:00 +02:00

Conditions du marché:

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation en ligne: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement en ligne sera utilisé: non

Informations relatives aux délais de recours: Précisions concernant les délais d'introduction de recours: Nous vous informons que vous pouvez exercer : 1°) Soit un référé précontractuel, en vertu des articles 14412 du code de procédure civile et R. 21821 du code de la commande publique, dans un délai de 11 jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification du courrier de rejet. 2°) Soit un référé contractuel, en vertu des articles 14413 du code de procédure civile, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE (si marché formalisé) ou à compter de la notification de la conclusion du contrat (pour les marchés fondés sur un accord cadre ou un système d'acquisition dynamique). 3°) Soit un recours en contestation de validité du contrat, action pouvant être engagée dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution. Le tribunal compétent est le Tribunal de Judiciaire de Lille.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique: non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation: LOGEAL IMMOBILIERE

Organisation chargée des procédures de recours: LOGEAL IMMOBILIERE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: LOGEAL IMMOBILIERE

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: LOGEAL IMMOBILIERE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: LOGEAL IMMOBILIERE

Organisation qui traite les offres:

Prestataire de services de passation de marché: LOGEAL IMMOBILIERE

8 Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel: LOGEAL IMMOBILIERE

Numéro d'enregistrement: 97568019000025

Département: SEINE MARITIME

Adresse postale: 5 RUE SAINT PIERRE BP 158

Ville: YVETOT

Code postal: 76190

Subdivision pays (NUTS): Seine-Maritime (FRD22)

Pays: France

Point de contact: M.MASSCHELEIN ERIC

Adresse électronique: e.masschelein@logeal-immobiliere.fr

Téléphone: +33235959200

Télécopieur: +33235959205

Adresse internet: <http://www.logeal-immobiliere.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Prestataire de services de passation de marché

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

11 Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 426aa02a-39da-4b76-9dc5-24bc2e1116db - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis: 11/07/2024 12:02 +00:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

11.2 Informations relatives à la publication